que s'intéresser à une situation économique de fait de ses nationaux, situation qu'ils subissent malgré eux et dont il était juste qu'il s'occupât sans pour cela s'attacher à des considérations qu'il n'a pas à connaître puisqu'elles sont étrangères au pays.

Ce point de vue exposé, voici la protestation du Comité cégétiste de grève, à la suite de la décision du Gouvernement belge qualifiant de chômeurs les frontaliers à condition, entre autres, qu'ils reprennent le travail « dès que la chose sera possible ».

Le Comité intersyndical de grève informé par la presse d'une décision du Gouvernement belge, relative à l'attitude des ouvriers frontaliers travaillant dans les usines de Roubaix-Tourcoing.

Proteste énergiquement au nom de toute la population française de notre région, contre cette immixtion d'un gouvernement étranger, dans un conflit qui se déroule en territoire français.

Il se refuse à croire que les organisations du textile belge puissent se prêter à une telle manœuvre qui serait un acte de trahison envers les ouvriers français et envers leurs *propres adhérents*.

Plus que jamais le Comité intersyndical de grève, fait appel à la solidarité de tous les ouvriers des deux côtés de la frontière *pour continuer la grève sans aucune faiblesse ni défection.*

A ROUBAIX

Deux nouvelles arrestations

Deux individus passant rue Saint-Antoine, mardi vers 21 h. 30, furent sollicités par une patrouille de gardes mobiles d'exhiber leurs papiers d'identité. Cette demande ne plut pas aux deux hommes, qui insultèrent les gardes. Ce sont Victor Doutreluigne, 54 ans, mouleur, domicilié, 24, rue de l'Alma à Roubaix et Henri Catteau, 43 ans, domicilié, 45, rue de Flandre à Roubaix.

Ils ont été maintenus en état d'arrestation et déférés au Parquet.

Chez les unitaires

Le Comité local de grève nous informe qu'à l'effet de ratifier les décisions prises par leurs délégués au « Congrès d'usines » qui se tiendra à Halluin demain vendredi, une réunion générale se tiendra ce jour-là, à 17 h., à « La Prolétarienne ».

A LYS

Une réunion des syndiqués cégétistes

Les syndiqués cégétistes en grève, ont tenu une assemblée générale, mercredi à 9 h. 30, dans la salle du Trianon de la Justice.

M. Marty Roland, secrétaire de la C. G. T., a rendu compte des entrevues de la délégation ouvrière avec les patrons indépendants qui sont actuellement quatre-vingts; il espère que d'autres les suivront.

En fin de réunion, l'assemblée a adopté un ordre du jour, par lequel elle a affirmé toute sa confiance en ses dirigeants, chargés de défendre les droits des ouvriers, jusqu'à complète satisfaction.

A TOURCOING

La situation est sans changement.

La réunion quotidienne des syndiqués unitaires s'est tenue mercredi à 15 h., à la Maison des Syndicats, rue Houchard, 53, et s'est terminée sans incident à 17 h.

A MOUSCRON

Le tenancier du café désigné sous l'enseigne: « A la Bleuse Tartine », nous prie de dire que la réunion communiste de mardi a eu lieu, non chez lui, mais tout à proximité.

A SAINT-LEGER

M. Albert Rasson, gréviste, âgé de 37 ans, et demeurant au Trieu à Dottignies avait appris qu'un ouvrier, M. Emile Martin, demeurant à Saint-Léger, devait partir au travail. Il alla le rejoindre alors qu'il était sur la route et le menaça et l'injuria.

La gendarmerie de Leers-Nord l'a gratifié d'un procès-verbal pour injures et menaces.

A PECQ

Mercredi matin, au lieu dit « Bois de Boulogne », un groupe de vingt-cinq grévistes s'était formé. La gendarmerie alertée aussitôt, les fit se disperser.

Cependant cinq grévistes ont escorté un ouvrier, M. Gaston Desbonnet d'Espierre, contremaître, âgé de 39 ans, qui se rendait à son travail à Roubaix. La gendarmerie put rejoindre les grévistes et établir leur identité. Ce sont: MM. Rémi Verschelde, 33 ans; Fernand Dulons, 29 ans; Fernand Delberghem, A. Duquesnoy, 32 ans, et Georges Malfait, 22 ans, de Dottignies. Ils ont été gratifiés chacun d'un procès-verbal.

D'autre part, aux confins du territoire de Pecq et d'Estaimbourg, sur la grand'route, des grévistes ont essayé d'arrêter l'autobus qui fait le trafic habituel entre Hernies et La Festingue (Néchin). Le chauffeur a continué sa route sans stopper et aucun autre incident ne s'est produit.

LES GESTES DE SOLIDARITÉ

Versements effectués pour le Comité de grève cégétiste. — C. Caaries, 7.00; Verre, 24.00; Chantier Legrand, Flers, 267.00; Brnwel, 30.00; Leane, rue Pasteur, liste 191, 141.00; Liste 106, 45.00; Gotinet Alfred, 10.00; Doginant, liste 193, 30.00; Poupaert, liste 96, 145.00; Dubar-Thérin, liste 149, 157.00; Debruyne H., liste 150, 100.00; Carbon Florian, liste 226, 30.00; Vanspraehe, liste 278, 105.00; Piat, liste 320, 260.00; Fiebart, « Café de la Paix », liste 27, 113.00; Syndicat Cyclistes, 44.00; Six, listes 307, 302 et 409, 751.25; Wallez, 75.00; Léon Picard, 12.00; Cheminots, listes 7, 9 et 10, 210.00; Ateliers Honoré, liste 274, 138.30; Maison Lessauvage, 65.00; Gaz Roubaix, listes 52 et 54, 610.00; Ateliers Van de Steen et Gabel, liste 105, 168.00; Ateliers et Foyers Automatiques, 798.40; Descamps H., listes 12 et 61, 163.50; Atelier Vandamme, 118.30; Atelier Delaplace, 60.60; Chaudronnerie Levengle, liste 35, 127.50; Gons Henri, 100.00; Fraché, Coopérative, 300.00; Ateliers Gillis et Vanderstichel, liste 64, 85.00; Ateliers Degraeve et Prouvost, listes 264 à 270, 724.00; Bourdon, liste 140, 104.00; Syndicat Beek Vallée d'Avenir, Dunkerque, 3000.00; Amis de chez Jules, rue de Donain, 44, 42.00; Union des Menuisiers, rue du Luxembourg, 230.30; Maison Albert Bottel, Grand'Rue, 20.10; Imprimerie Chevalier, personnel, 30.00; Lekouro Isaal, liste 253, 118.25; Depoorter, liste 267, 68.00; Bussy, 5.00; Coopérative Epicerie, liste 216, 225.00; Parent-Hibon, liste 221, 133.00; Gruson E., liste 291, 20.00; Jules, liste 84, 171.00; 13e Groupe, liste 81, 125.00; Fonderie Roubaix-Wattrelos, liste 303, 284.00; Vanelstraete-Baty, 20.00; Vandenberghe A., 10.00; Cnuff, 80.00; Syndicats Municipaux, 319.00; Eglon Alfred (Cuzeron), 5.00; Les Disciples de Joseph Wauters, 34.30; Deneyer, liste 127, 52.00; Manchiska, liste 302, 127.00; Lemaire, Croix, 15.00; B., Café Salle des Fêtes, Croix, 30.00; Decellerie, adjoint, Croix, 10.00; Fédération Amicale Laïque de Croix, 200.00; Amicale Anciens Elèves Ecol. Kléber, Croix, 100.00.

Section anciens combattants de Croix, 200 fr.; Maçon des Américains, 20 fr.; Les ouvriers 72, rue Kléber, Croix, 25 fr.; Pleuvet Georges, 25 fr.; Depoortère-Damas, liste 1525, 935 fr.; David Arthur, 20 fr.; Combattants républicains, 500 fr.; Municipaux, 6.212 fr.; Bonzin E., liste 86, 130 fr.; Vve Terrain, liste 143, 35 fr.; Delrue Oscar, 10 fr.; Mazeman Adolphe, 20 fr.; Dejode, 50 fr.; Vanherpe Fleuris, 241 fr.; Manchiska, liste 100, 93 fr. 50; Personnel boulangerie du Tilleul, liste 272, 193 fr.; Van Pevyvelde Théo, 10 fr.; Commerçants rue Pierre-de-Roubaix, liste 210, 215 fr.; G. M., 50 fr.; Un ménage sympathisant, 50 fr.; Un sympathisant, 10 fr.; Verleyen Paul, 10 fr.; Lejeune R., 20 fr.; Huilerie Darier-Rouffio, 480 fr.; Ardhuin, 15 fr.; Etablissements Vondevar, personnel, liste 352, 45 fr.; Herbaut Hoels, liste 351, 137 fr.; Destailleur A., 50 fr.; Humanité, Wattrelos, liste 270, 190; Debuyne Ferdinand, 10 fr.; Syndicat national des instituteurs, Section Roubaix, 1415 fr.; Copart C., liste 170, 121 fr. 75; Ladsous, liste 180, 9 fr.; Verlest, liste 15 fr.; Demotte, liste 159, 9 fr.; Banquart, liste 156, 20 fr.; Deprince, liste 158, 14.50; Beniers, liste 146, 152 fr.; Verdonck, liste 129, 82 fr.; Delespierre, liste 144, 5 fr.; Bonte, liste 135, 57 fr.; Adriaens J.-B., liste 137, 10 fr.; Van Waerebecke, liste 133, 102 fr.; Boucher, liste 175, 15 fr.; Verhaeghe, liste 132, 17 fr. 50; Delahy F., liste 141, 7 fr.; Bourdon, liste 202, 16 fr. 30; Depoorter, liste 144, 8 fr. 80; Versingres G., liste 142, 50 fr.; Breda J., liste 184, 30 fr.; Lagache S., liste 301, 23 fr.; Vammaris G., liste 179, 129 fr.; Bary H., liste 143, 42 fr.; Rotsaert B., liste 145, 18 fr.; Manchiska, liste 182, 76 fr.; Roger H., liste 115, 157 fr.; Delrinquière, liste 125, 12 fr.; Steen E., liste 109, 80 fr.; Leclercq A., liste 110, 225 fr.; Derrevaux A., liste 116, 13 fr.; Bauduin E., liste 71, 54 fr. 65; Masure, liste 118, 29 fr. 80; Delgrange, liste 117, 50 fr. 50; Porteman D., liste 119, 151 fr. 50; Mimel Julien, liste 120, 91 fr. 50; Gilain, liste 121, 40.50; Lerson A., liste 122, 20.00; Lepoutre H., liste 123, 24.00; Lepraeter, liste 124, 15.00; Blaeys C., liste 125, 40.00; Manchiska, liste 108, 30.50; Deros Florent, liste 147, 71.55; Crombez, liste 111, 18.00; Wattremez, liste 113, 350.00; Poulain P., liste 112, 228.00; Vanhove C., liste 293, 10.00; Vanhove C., liste 292, 15.00; Lebeau A., 10.00; Bernard, 15.00; Houteman-Mercier, liste 237, 140.10; Personnel Haustraete, Wattrelos, liste 172, 56.75; Dorner L., liste 172, 56.75; Syndicat de l'Habillement, 797.00; Collecteur, Roubaix, 60.00; Syndicat Locataires de Wattrelos, 25.00; Depoorter E., 10.00; Brel, 10.00; Imprimerie Roubaix (Denayer), 200.00; Klemais J., liste 254, 132.25; Clavin A., 15.00; Daquin L., 15.00; Lepoutre A., 15.00; Bourdon, liste [illegible], 27.00; Turpin G., Wattrelos, 30.00; Cnudde, liste 314, 74.55; Cnudde, liste 315, [illegible]; Hennion Albert, 20.00; Martino E., 20.00; Personnel Coopérative « La Paix », 125.00; Romoeau H., 20.00; Plateau-Harmon, 20; liste 201, 143.00; Les Amis de l'Espérance, 50.00; Personnel Beausire, 65.00; Lemaire, 20.00; Caus, 30.00; Laseuse « Le Rêve », 20.00; Forge Lehembre, 12.00; Personnel Herbaut-Deneulin, 1100.00; Blomme, 30.00; Cuirs Lisses du Nord, liste 325, 55.00; Maison Constant E., Fives, liste 323, 32.00; Maison Constant E., Fives, listes 322 et 324, 425.00; Duquesne U., liste 224, 27.50; Pauwel J., liste 199, 97.00; Martin J., liste 430, 18.00; Goeturk, 10.00; Monovec, Personnel, 475.00; Syndicat Libre Confédéré, 1-9e Section, 500.00; Taurin 10.00; Un autre habitant Hem, 10.00; Caisse d'Epargne, rue Voltaire, 37, 23.25; Amicale rue d'Hem, 00.00; Lorez, liste 223, 51.00; Coopérative Epicerie, Croix, 345.00; Glacière Makellerie, Croix, liste 300, 150.00; Verplancke J., liste 252, 146.00; Gille A., 30.00; Humanité, Wattrelos, liste 160, 120.00; Hennion frères, 10.00; Dewilde, 30.00.

Brigade Houpline-gauche, douane, 21 fr.; Les ouvriers de chez Drouffe, Toufflers, 65 fr.; Vanestrach-Baty, 20 fr.; Prudent Pierre, 26 fr. 70; Hibon-Parent, liste 340, 160 fr.; Vanhove, 200 fr.; Vanherpe, liste 377, 186 fr.; Section artistique Pierre-de-Roubaix, 1.500 fr.; Café de la Paix, liste 318, 164 fr.; Lambard, liste 212, 44 fr.; Belin-Scouflaire, 25 fr.; Belin Alfred, 25 fr.; Personnel établissements Lefour, Avesnes-sur-Helpe, 162 fr.; Maison Evrard, 20 fr.

Total	40.920 fr. 40
Listes précédentes	52.477 fr. 75
Total général	93.398 fr. 15

* * *

Souscriptions reçues au Bureau de bienfaisance de Tourcoing (10e liste): Syndicat des Débitants de boissons de Tourcoing et ses cantons (1er versement), 1.000 fr.; Amicale des employés d'octroi de Tourcoing (1er versement), 500 fr.; Personnel enseignant de l'école maternelle rue Claude-Bernard, 75 fr.; Groupe des jeunes professeurs du second degré de la région du Nord, 100 fr.; Collecte faite parmi les professeurs de l'Ecole primaire supérieure de Tourcoing, 85 fr.; Un groupe d'amis, 65 fr.; Produit d'un match de football joué à Mouscron entre l'U. S. Socialiste Mouscronnoise et une sélection de joueurs tourquennois, 220 fr.; Personnel des douanes de Tourcoing-Ville, 38 fr.; Quêtes effectuées par la Bourse du Travail (C.G.T.), rue de Guisnes, journée du 16 juin, 2.059 fr.

Total de la 10e liste	4.142 fr. 00
Total général	27.606 fr. 25

La Commission du Syndicat confédéré des cheminots de Roubaix nous avise que ses listes de souscription ont rapporté la somme de 6.035 fr.

Le déjeuner des quotidiens régionaux

Paris, 17 juin. — M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, a présidé aujourd'hui le déjeuner du Syndicat des grands quotidiens départementaux.

M. Ernest Gaubert, président, a lu un télégramme d'excuses de M. P. Laval, président du Conseil, qui avait promis de présider cette réunion *mais* que le protocole a retenu aujourd'hui à l'Elysée.

Il a remercié M. Cathala, représentant du Gouvernement.

Puis il a exprimé sa gratitude à M. Henri Simond, président de la Fédération nationale, d'avoir toujours défendu avec énergie les libertés de la presse française.

Enfin M. Cathala *a déclaré que la* Presse qui représente toutes les nuances de l'opinion de nos départements, représente une des institutions les plus durables de la démocratie française.

Mélanges psychologiques (1)

Dans ce beau volume consacré tout entier à la discussion d'un certain nombre de problèmes qui ressortissent tous au domaine d'une science très à la mode aujourd'hui, la psychologie, M. le chanoine Dehove, le savant maître de l'Université catholique, s'adresse d'abord aux professeurs de philosophie des collèges libres qui sont pour la plupart des disciples qu'il a formés à son école depuis un quart de siècle. Ils y percevront avec joie l'écho de l'enseignement auquel ils doivent leur formation. Ensuite, ils y trouveront pour leurs propres élèves un livre de lecture où seront développées et examinées ces questions fort intéressantes que la nécessité d'une préparation hâtive au baccalauréat ne permet pas d'approfondir durant les heures de classe, déjà encombrées par ailleurs.

Pour cette première catégorie de lecteurs le livre aura une valeur précieuse. Celle d'abord d'un modèle d'exposition. Comme il convient lorsqu'il s'agit de pénétrer au cœur de recherches très délicates qui portent sur le fondement même de la vie intellectuelle ou sensible, *les Mélanges* sont écrits dans une langue mesurée, nuancée, prudente, presque à l'excès, tant l'auteur se tient scrupuleusement en garde contre toute exagération possible, contre toute entorse, fût-elle légère, donnée à l'exacte vérité. Ils y puiseront aussi une leçon de clarté. Un jour, M. Amédée de Margerie, qui occupa avec tant de distinction la chaire de philosophie à la Faculté catholique des lettres, nous disait: « Il ne m'est jamais arrivé de n'être pas compris de mes auditeurs que lorsque j'ai manqué de clarté moi-même. » Le don rare d'une parfaite intelligibilité qu'il possédait à un très haut degré, il l'a légué à son fils spirituel et successeur. Sans doute le langage du philosophe n'est celui ni du journaliste ni du concierge; il a sa terminologie dont il ne saurait se passer; mais il y a manière et manière d'user des termes techniques. Celle de M. Dehove est lumineuse. Il suffit de le suivre avec attention pour pénétrer avec lui dans le vif de ses fines analyses et pour adopter ses ingénieuses conclusions auxquelles il nous conduit comme sans effort. Faculté rare, dont l'exercice est bien de nature à dissiper les préjugés du commun contre la philosophie que, par une fâcheuse association d'idées, il fait synonyme d'obscurité impénétrable.

Aussi, pour apprécier ces *Mélanges*, n'est-il pas nécessaire d'être un philosophe de profession. Dans les rangs du grand public il y a encore, Dieu merci, des esprits capables de s'élever au-dessus du niveau des romans à la mode. C'en est qu'attire l'idée pure et qui, sur ce terrain, sentent le besoin d'un guide éclairé pour se tenir à carreau en face des sophismes qui empoisonnent l'air intellectuel qu'ils respirent. A ceux-là aussi le livre sera bienvenu : ils y trouveront une orientation pleine de sagesse.

Cette orientation n'est autre chose que celle de la philosophie traditionnelle dont Saint Thomas est le coryphée. Par une merveille de vitalité elle ne cesse d'être le fil d'Ariane que le penseur peut et doit tenir en mains parmi les dédales fuligineux des systèmes contemporains issus plus ou moins directement de Kant et de son école. M. Dehove qui la connaît à fond, et qui par elle est en possession de la clé qui ouvre bien des secrets cachés, réfute sans peine les erreurs ou bien dégonfle les exagérations du freudisme. Qu'il traite de la nature intime de nos rêves, de nos émotions, de nos lapsus, de nos jugements; qu'il serre de près la notion de la conscience et de la mémoire ou du motif de nos actions, il procède avec une *méthode égale à elle*-même, et d'un pas mesuré mais ferme il nous fait aborder au port sans heurts et sans secousses.

Puisque la philosophie a pour fin spéciale de remonter des effets à leurs causes dans toutes les provinces de l'activité spirituelle, on ne sera pas surpris que M. Dehove ait englobé dans son programme les arts et les belles-lettres. L'un de ses chapitres essaie de concilier en matière d'invention les droits respectifs de l'intuition et de la réflexion. L'autre expose avec humour les conflits du langage et de la pensée, et comment la parole prononcée ou écrite trahit souvent, même chez les plus hauts situés, un Victor Hugo par exemple, le vide ou la fausseté des idées. Ici encore abondent conseils judicieux et aperçus savoureux dont tireront un excellent parti ceux qui enseignent les humanités.

Nous sommes certains qu'un très cordial accueil sera réservé à ce volume qui honore à la fois son auteur et notre établissement supérieur libre.

C. LOOTEN.

(1) Aux Facultés catholiques, Lille.

Des manœuvres nocturnes aériennes au-dessus de Douai

Mardi soir des avions ont survolé la ville de Douai. Il s'agissait d'une manœuvre aérienne de nuit entre les appareils de bombardement et les artilleurs du 51e R.A. Les aviateurs avaient pour mission de détruire divers objectifs et les artilleurs d'assurer la défense de la ville.

LE MYSTÈRE DE LA CASEMATE DU FORT DE BERSILLIES

M. Magnien, juge d'instruction, après avoir entendu mercredi, à 14 h. 30, trois témoins de l'affaire de Bersillies, a entendu Louis Chimène, en présence de son défenseur. *Le meurtrier présumé se* défend avec énergie et répond de bonne grâce à toutes les questions.

LA CHAMBRE DISCUTE LE PROJET DE LOI SUR LA VITICULTURE ET LE COMMERCE DES VINS

Paris, 17 juin. — La Chambre a continué mercredi matin, la discussion du projet sur la viticulture.

M. Oberkirch approuve le projet que M. Mallarmé critique.

M. Sérèstre combat la limitation des plants de vignes.

M. Tardieu répond que, sans méconnaître les intérêts nationaux, on peut dire qu'il y a eu depuis la guerre, dans le monde entier, une surproduction de vin alors que les débouchés ont diminué. D'ailleurs, le Gouvernement acceptera que le plafond des plantations soit élevé à cinq hectares. Des textes seront introduits pour l'accession à la propriété des fermiers et métayers, etc.

Séance levée à midi.

L'après-midi, la séance est reprise à 15 h. 05, sous la présidence de M. Géo Bouyssou.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur l'agriculture et le commerce des vins.

M. Colomb reproche à M. Tardieu de défendre un projet dont M. Léon Blum pourrait être le père.

M. Tardieu. — Le Gouvernement dont j'étais président, en est l'auteur.

M. Barthe rappelle que la Commission des boissons *a reçu pour son projet l'ap*probation quasi-unanime de toutes nos régions.

M. Colomb reproche à M. Tardieu de prendre des mesures inopérantes en faisant diriger par l'Etat la production du vin.

M. Tardieu répond que l'on doit aux *consommateurs* la stabilisation des prix; on examinera les amendements qui seront soumis.

La discussion générale est close.

M. Amat demande le renvoi du projet à la Commission.

M. Barthe combat la proposition de renvoi à la Commission, que M. Amat retire.

La séance est suspendue.

M. Léon Meyer reprend la demande de renvoi à la Commission.

M. Tardieu insiste pour que l'on vote le passage aux articles.

La demande de renvoi présentée par M. Léon Meyer et combattue par le Gouvernement et la Commission, est mise aux voix par scrutin et est repoussée par 490 voix contre 80.

M. Evain, député de la Seine, dénonce la spéculation folle qui s'est faite sur le vin pour en faire monter les prix.

La clôture de la discussion générale est prononcée. Le passage à la discussion des articles est votée à mains levées et renvoyée à vendredi matin.

La séance est levée à 18 h. 45.

Séance jeudi matin et après-midi, pour la discussion de la tranche navale.

NOS STAGIAIRES ET BOURSIERS A L'ÉTRANGER

La Société d'encouragement de *Roubaix-Tourcoing* pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger a tenu vendredi dernier 12 juin son assemblée générale annuelle.

Après avoir examiné les travaux de l'année écoulée, elle a été amenée à étudier le programme du nouvel exercice. En raison des conditions économiques particulières du moment, il a été jugé opportun de ne pas prévoir actuellement d'envoi de stagiaires, la question pouvant être reprise un peu plus tard.

Toutefois, l'expérience tentée l'an dernier au sujet des voyages de vacances à l'étranger ayant donné des résultats encourageants, il a été décidé, d'accord avec la Direction générale de l'Enseignement technique, de procéder à de nouvelles attributions de bourses à des élèves méritants des écoles professionnelles de Roubaix-Tourcoing.

Le Comité a décidé exceptionnellement, et dans l'espoir que l'Etat pourra faire mieux à l'avenir, d'ajouter aux 6.000 francs de l'Enseignement technique une somme de 12.000 francs, de manière à créer au total six bourses de voyage de 3.000 francs, qui seraient réparties comme suit:

1° deux bourses de 3.000 francs pour les écoles professionnelles officielles de Roubaix-Tourcoing; 2° deux bourses de 3.000 francs pour les écoles professionnelles privées de Roubaix-Tourcoing; 3° deux bourses destinées aux élèves les plus capables et les plus méritants de Roubaix-Tourcoing, quelle que soit l'école officielle ou privée fréquentée par eux.

Seuls les élèves des cours professionnels et de langues étrangères des cours du jour ou du soir peuvent être admis à concourir pour ces bourses.

Il est indispensable que ces jeunes gens connaissent suffisamment une langue étrangère pour tirer profit d'un séjour de deux ou trois mois à l'étranger.

Les candidats passent l'examen devant le Comité de la Société d'encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires et boursiers à l'étranger, qui sera seul juge d'admettre les candidats ou de les refuser s'ils ne faisaient pas preuve de connaissances suffisantes.

Il est bien entendu que ces bourses ne peuvent être attribuées qu'aux jeunes gens dont les parents ne pourraient en assumer eux-mêmes les frais.

L'examen aura lieu vraisemblablement vers le 15 juillet.

Conformément aux dispositions du règlement en vigueur, les intéressés *ont* à fournir les pièces ci-après énumérées:

1° acte de naissance; 2° extrait du rôle des contributions payées par les parents; 3° tableau de la composition de la famille, père, mère, frères et sœurs; 4° appréciations détaillées du directeur d'école sur la conduite, l'application et les progrès réalisés avec observations du professeur de langue.

Le Congrès de l'Union des Voies ferrées et des Transports automobiles à Lille

La quatrième séance du congrès de l'Union des voies ferrées et des transports automobiles a eu lieu mercredi matin à la Société industrielle. Trois rapports techniques ont été discutés.

L'après-midi des autocars ont emmené les congressistes dans la région de Lens. Un premier groupe a visité les installations du jour des mines de Lens. L'autre s'est rendu à N.-D.-de Lorette, Souchez, Vimy et les champs de bataille de l'Artois.

Le soir, un banquet *offert* par la Compagnie des tramways de Lille a été servi dans la salle des Ambassadeurs. La table d'honneur était présidée par M. Théodore Breulet, conseiller d'Etat, membre du Conseil d'administration de la Compagnie des tramways de Lille, qui avait à ses côtés MM. Kaufmann, inspecteur général du contrôle des voies ferrées d'intérêt local, représentant le ministre des Travaux publics; le général Boquet, commandant la première région; Bonneville, conseiller de préfecture; Spriet et Florens, adjoints au maire de Lille; de Lancker, président de l'Union internationale des tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles; Beulle, président de l'Union nationale; Jenet, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; Franchomme, président de l'« Automobile-Club »; Henri Langlais, directeur de « La Dépêche »; Allègre, rédacteur en chef du « Nouvelliste »; Mabille de Poncheville, maire de Lambersart; E. Descamps, maire de La Madeleine; de Goedt, maire de Mons-en-Barœul; Delepoulle, président des Amis de Lille; Cahen, administrateur - délégué, et Toussaint, directeur de l'E.L.-R.-T., etc., etc.

Au cours du repas l'Harmonie des tramways de Lille exécuta un programme musical choisi.

Au champagne, M. Breulet remercia tous ceux qui avaient contribué au succès des assemblées techniques.

MM. Spriet, Kaufman et Bonneville traduisirent tour à tour les sympathies de l'Administration municipale, du ministère des Travaux publics et de la Préfecture.

M. Boulle tira les conséquences des travaux suivis par les congressistes.

Enfin M. de Lancker dégagea les leçons du Congrès, qui se terminera en Belgique.

L'organisation parfaite de cette soirée est tout à l'honneur de la Compagnie des tramways de Lille et restera en même temps un exemple et un souvenir charmant.

La journée d'aujourd'hui

Jeudi 18. — A 9 h., visite d'usines textiles de Roubaix-Tourcoing. A 12 h., déjeuner offert au Cercle de l'Industrie de Roubaix par l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. A 14 h., visite de la Centrale de Comines. A 16 h. 30, séance technique et séance de clôture. A 20 h., banquet de clôture offert par l'Union des Voies Ferrées et Transports automobiles.

Notre commerce extérieur

Paris, 17 juin. — L'Administration des douanes communique le tableau comparatif en valeur et en tonnage de nos importations et exportations pour les *cinq* premiers mois de l'année 1931 par rapport aux cinq premiers mois de 1930 et aux cinq premiers mois de l'année 1913, cette dernière étant considérée comme la dernière année normale d'avant-guerre.

Importations. — La valeur de nos importations: objets d'alimentation (dont les articles de production exclusivement exotique), matières nécessaires à l'industrie (dont la houille crue, carbonisée et agglomérée) et objets fabriqués, a atteint la somme de 19 milliards 287.649.000 fr. pour 24.527.307 tonnes, présentant ainsi des diminutions; 3.383.919.000 fr. et de 1.193.168 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1930 et des augmentations de 15.757.639.000 fr. et de 6.534.856 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1913.

Exportations. — Valeur de nos exportations: Objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués, a atteint la somme de 13.721.910.000 francs pour 12.516.246 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 5.323.537.000 fr. et de 3.067.350 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1930 et des augmentations de 10.903.111.000 francs et de 4.185.813 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1913.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE

Liste des candidats reçus au certificat d'études supérieures

Histoire de la philosophie. — MM. Braillard, Deshonnet, Duquenne, Lauvette, Regnier, Saint-Quentin, Salmon, Duprat, Gony, ont obtenu la note passable.

Philosophie générale et logique. — MM. Guitart, Lauvette (Assez Bien), Degan, Delinrow, Duprat, Lepers, Masselot, Monnenteuil, Téry, Verel (Passable).

Morale et sociologie. — M. Bourdon (Assez Bien); MM. Filledeau, Loriau, Helfortelle, Cuvelier, Damien, Cauwel, Menne (Passable).

Psychologie. — MM. Liégeois, Vincent, Cauwel (Bien); Juvenet, Lett, Macaigne (Assez Bien); Demailly, Deruelles, Dussart, Fossier, Gheeten, Henry, Hunin, Jeire, Lacroix, Mesnil, Pasteur, Gony, Filledeau, Helfortelle (Passable).

Etudes grecques. — MM. Aliron, Ghesquières, Henriquet, (Bien) André Breuvart, Hecht, Lauridan, Varloot, Victoor (Assez Bien); Barilly, Garet, Godin, Laloux, Lesage, Moray, N'ay, Bonin, Torniquet (Passable).

Mort du grand-duc Pierre de Russie

Antibes, 17 juin. — Ce matin, à 2 h. 30, est décédé au cap d'Antibes, villa Donatello, Son Altesse impériale le grand-duc Pierre de Russie, frère du grand-duc Nicolas de Russie.

Le IIIe Congrès régional de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais à CALAIS, les 4, 5 et 6 JUILLET

Comme nous l'avons déjà annoncé, ce sont les 4, 5 et 6 juillet que se tiendra, à Calais, le IIIe Congrès régional de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais organisé par l'Union Départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, établissement reconnu d'utilité publique, 9 et 11, boulevard Vauban, à Lille, *et la Fédération départementale des Sociétés et Unions de* sociétés de secours mutuels du Pas-de-Calais, 168, rue des Quatre-Coins.

Ce Congrès sera effectivement présidé par M. Landry, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale et par M. Blaisot, ministre de la Santé publique, assistés de MM. Daniel-Vincent, ancien ministre, sénateur du Nord, président d'honneur de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord ; Jules Elby, sénateur du Pas-de-Calais, président d'honneur de la Fédération des Sociétés et Unions de sociétés de secours mutuels du Pas-de-Calais et des Assurances sociales, *et de M. Georges Petit, président de la* Fédération nationale de la Mutualité française et vice-président du Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels.

Le **Samedi 4 juillet** aura lieu, à 14 h., salle Saint-Michel, 37, rue Saint-Michel, l'assemblée générale de la Fédération du Pas-de-Calais ;

A 15 h. 30, dans la même salle, s'ouvrira le Congrès.

Le **Dimanche 5 Juillet**, au Grand Théâtre de Calais, séance solennelle du Congrès.

A 12 h. 30, défilé des sociétés de secours mutuels devant les autorités ;

A 13 h. 30, grand banquet par souscription.

Les adhésions à ce banquet sont reçues au *siège du Comité d'organisation*, Hôtel de la Mutualité, 9 et 11, boulevard Vauban, à Lille. Prix 20 fr., qui peut être versé au compte chèques postaux Union départementale, Lille 214-95.

Le **Lundi 6 juillet** : excursion en Angleterre à bord du paquebot « Empress » de la S.A.G.A. Visite de Folkestone et de Canterbury. Prix de la traversée, aller et retour : 50 fr.

Les adhésions à cette excursion sont reçues au siège du Comité d'organisation, 9 et 11, boulevard Vauban, à Lille, et au siège du Comité local, 168, rue des Quatre-Coins, à Calais.

La Municipalité calaisienne n'a rien négligé pour assurer aux mutualistes un séjour agréable dans sa cité. De *nombreuses festivités sont prévues au* programme.

Des primes nombreuses et importantes seront tirées au sort entre les sociétés présentes.

Les Présidents du IIIme Congrès adressent un appel pressant à tous les mutualistes du Nord et du Pas-de-Calais pour qu'ils assistent à ce Congrès au cours duquel seront traitées des *questions de la plus haute importance* pour l'avenir de la mutualité.

Le programme technique sera publié dans quelques jours.

CHEZ LES ROSATI DE FLANDRE

Cette brillante cour de poésie a tenu le dimanche 14 juin, à Lambersart, ses assises annuelles. Cette réunion avait pour objet de décerner aux lauréats de la société les distinctions attribuées par le jury.

Nous sommes heureux de relever le nom de M. l'abbé Michel Deletrez, professeur d'humanités à l'Institution libre de Marcq-en-Barœul. Le sonnet qu'il avait présenté a obtenu à l'unanimité des suffrages la plus haute récompense.

« Le Béguinage », tel est le titre de cette œuvre, qui vient après plusieurs poésies déjà couronnées par les Jeux floraux du Languedoc. Dans ce poème si bref et qui exige tant de perfection, l'auteur a su « enclore » toute la paix et l'éternel repos que goûte l'âme des béguines.

Ses admirateurs et ses nombreux amis sont heureux d'applaudir à ce nouveau succès. Un poème sur Virgile, qui a été retenu par l'Académie française pour le prix François Coppée, viendra — ils l'espèrent bien — apporter à son auteur la consécration d'un talent déjà si hautement apprécié.

Les grandes manifestations aéronautiques

Le huitième meeting d'aviation de Douai

Avec le précieux concours du Ministère de l'Air, le Club Aéronautique du Nord de la France a organisé, outre de nombreuses manifestations de propagande, d'importantes réunions d'aviation *auxquelles ont assisté des foules* considérables.

Le meeting du 28 juin témoignera du développement de l'aviation dans notre région et revêtira une importance particulière. En dehors du Rallye-golf aérien annuel, le célèbre pilote virtuose Detroyat présentera sa patrouille tricolore et effectuera en sa compagnie les plus téméraires acrobaties. Il sera opposé également dans un match sensationnel à l'as allemand Fieseler, son rival outre-Rhin.

Ecoutons ce que disent de Fieseler ceux qui l'ont vu à l'œuvre : « Le travail de cet aviateur est unique; sur son appareil Schœalbe-Siemens, il fait preuve d'une audace extrême. Ses vols sur le dos, ses tonneaux réguliers et extrêmement lents, ses S verticaux et surtout son fameux looping *A l'envers*, alors que l'appareil, après un violent piqué, passe sur le dos et remonte de l'autre côté comme attiré par une force invincible, sont inégalables. Seul Detroyat pourrait, à l'heure actuelle, lui être opposé. »

Les organisateurs de la manifestation aérienne de Douai ont été très heureusement inspirés en permettant à ces deux virtuoses de se mesurer et en inscrivant ce match sensationnel à leur programme. Soit dit en passant, celui-ci comporte bien d'autres épreuves sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Dernière Heure

ON VA ESSAYER EN ALLEMAGNE UNE LOCOMOTIVE-ZEPPELIN SUR RAIL

Berlin, 17 juin. — **La nouvelle locomotive à hélice dénommée « zeppelin sur rail », fera dans la nuit de samedi à dimanche ses essais de marche et de vitesse entre Berlin et Hambourg. A cet effet, tout le parcours sera bloqué pour le trafic ferroviaire.** Tous les passages à niveau seront fermés. Le constructeur de la machine, l'ingénieur **Kruckenberg**, espère pouvoir couvrir **la distance de** 280 kilomètres qui **sépare les deux** villes en une heure **trois quart alors** que les express ordinaires **mettent** trois heures et demie. **Le** départ aura lieu de Hambourg.

LA CRISE MINISTÉRIELLE AUTRICHIENNE

Vienne, 17 juin. — Le **Président** de la **République** a prié ce soir M. Ender de former le nouveau Cabinet.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 17 juin.

Ventes, 5.000; importations, 4.196; Américain, hausse 11; Brésilien, hausse 11; Egyptien, hausse 13 à 15.

Terme	New-York Préc.	New-York Jour	Nouv. contr.		New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour
Disp.	8.95	8.80	—.—	—.—	8.68	8.74
Juin	8.78	8.71	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	8.82	8.74	—.—	—.—	8.52	8.74
Août	8.93	8.87	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept.	9.06	8.99	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	9.20	9.12	—.—	—.—	9.18	9.12
Nov.	9.31	9.24	—.—	—.—	—.—	—.—
Déc.	9.44	9.36	—.—	—.—	9.43	9.36
Janvier	9.54	9.47	—.—	—.—	9.53	9.47
Février	9.64	9.56	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars	9.74	9.65	—.—	—.—	9.75	9.65
Avril	9.83	9.76	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai	9.91	9.84	—.—	—.—	9.92	9.84

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 1.100; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 7.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.060; France, 1.500; Continent, 3.000; pour le Japon et la Chine, 2.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 124.19; sur Bruxelles, 34.88; Lecomte banque, 2 1/5; Prêt à court terme, 1 11/16.

New-York : Sur Paris, 390 9/16; Londres, 486.12; Câb. transf., 486.15; sur Bruxelles, 13.92.

SUCRES. — Cours comptant livraison, 53; — A terme : Sur juillet, 119; septembre, 125; octobre, 132; décembre, 131; janvier, 133; mars, 141; mai, 152. Ventes, 11.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 17 juin. — La lourdeur tend à s'affirmer dès les premières transactions. Des pertes de 2 points atteignent toutes les valeurs, mais une reprise ne tarde pas à les effacer. Des ventes aux Aciéries et aux ferroviaires provoquent un nouveau recul de 1 à 3 points. Quelques titres échappent cependant à l'ambiance. C'est ainsi que Saint-Louis South Western gagne 10 points. Les projets d'une étude prochaine de la situation des chemins de fer pour examiner la hausse des tarifs est sans effet sur le marché. Quelques opérations de couverture redressent un peu les cours en dernière heure, mais on termine lourd.

LES VENTES DE LAINES

Sydney. — Clôture inchangée.

Brisbane. — La semaine prochaine offrira 45.000 balles environ.

Le 15e Congrès international cotonnier, à Paris

Du 23 au 27 juin se tiendra, à Paris, le quinzième Congrès international cotonnier, organisé par le Syndicat général de l'Industrie cotonnière française que préside M. René Laederich, avec le concours de la Fédération internationale cotonnière, présidée par M. Jean de Hemptinne, président du Comité central industriel de Belgique.

Vingt-et-une nations seront représentées à ce Congrès.

Au cours de ses travaux, le Congrès divisé en sections, étudiera toutes les questions intéressant l'industrie cotonnière. C'est ainsi que la première section présidée par le sous-secrétaire d'Etat permanent des finances du gouvernement égyptien, Ahmed Abdul Wahab, traitera du coton égyptien, son humidité, ses variétés, etc, et à la deuxième *section, présidée par le Dr* Ernest Zucker (Tchécoslovaquie), et Sir Thomas Smith (Inde), s'occupera du coton américain et du coton des Indes.

Enfin, au cours des séances plénières, présidées par le Dr Hendrik Van Delden (Allemagne), le Dr Mylius (Italie), et le lieutenant-colonel Seddon Brown (Angleterre), M. André Siegfried présentera un rapport sur les causes de la dépression de l'industrie cotonnière et ses remèdes et M. Daniel Serruys, ancien président du Comité économique de la Société des Nations, un rapport sur les divers facteurs influençant les mouvements normaux des prix du coton.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 18 juin 1931 N° 28.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

— Je veux dire, fit-il, saisissant à deux mains les parements de ma jaquette, que vous m'avez trompé à Leeuwarden, alors que je me fiais à vous. Vous êtes de connivence avec M. Brederode.

— Vous vous oubliez, monsieur ! intervint Bréderode, avec la plus hautaine fierté, réussissant à paraître irréprochablement grand seigneur en dépit de la blouse et du pantalon trop court empruntés à Hendrick. Je ne vous ai jamais trompé, ni injurié, que je sache. Si ce bateau m'appartenait, je...

— N'essayez pas d'une nouvelle duperie, cria mon oncle, absolument hors de lui, ce bateau est à vous...

— Je regrette d'avoir à vous donner un démenti, mais la *Mascotte* appartient à une jeune Américaine, miss van Buren, et je ne suis ici qu'en qualité de capitaine, daigna expliquer Alb.

— Canaille ! rugit, pour toute réponse, mon oncle par alliance.

Alb se mordit la lèvre et ses yeux devinrent inquiétants; je lui avais déjà vu ce regard une ou deux fois.

— Il est son fiancé ! ajoutai-je, sans savoir quel mystérieux instinct m'avait poussé à dire cela malgré moi.

Alb me regarda et rougit, mais ne protesta pas.

— Je serais curieux de voir cette *Américaine ! railla Mac Nairne.*

— Je le veux bien, mon oncle, mais je vous demanderai, tout d'abord, de vous calmer un peu.

— Je veux parler à ma femme, tout de suite...

— Tante Fay n'est pas à bord et n'a jamais été.

Mais, tandis que j'énonçais cette affirmation, avec un calme que le plus placide des Hollandais m'aurait envié, je frémissais de peur à la pensée qu'une des jeunes filles retenues en bas, par la volonté d'Alb, secourue par celle du chaperon, ne fit soudain irruption sur le pont pour nous parler de lady Mac Nairne, ou, simplement même, que ce nom ne fut prononcé en bas, par Robert, Hendrick ou l'une d'elles, et ne montât jusqu'à nous !

— Pensez-vous que je serai assez stupide pour vous croire ! exclamait mon oncle, surtout après votre fourberie de Leeuwarden.

— Vous avez eu raison de me croire à Leeuwarden, dis-je, et vous aurez raison de me croire encore aujourd'hui.

» Je vous ai dit là-bas que je n'étais pas sur le bateau de Bréderode, ce qui est rigoureusement exact, puisque, comme il vient de vous l'affirmer lui-même, nous sommes ici, l'un et l'autre, chez miss van Buren.

» Il est vrai que je me suis refusé à vous mettre sur les traces de mon ami, malgré ma promesse — que je n'aurais pas dû vous faire — mais, c'était pour sauvegarder, autant que possible, la dignité de ma tante Fay, que votre ridicule jalousie, si parfaitement injustifiée, me paraissait de nature à compromettre.

» Je savais qu'Alb... pardon, que Bréderode n'a pas revu votre femme depuis le mois d'avril et, d'autre part, je ne pouvais permettre à votre violence de venir ici apporter le trouble contre mon ami et ...la jeune fille qu'il aime ! continuai-je, héroïquement ».

Cette fois, je ne cherchais pas les yeux d'Alb, trop occupé à enfoncer les miens dans ceux de mon terrible jaloux, afin de faire pénétrer en lui l'ardeur de ma conviction.

— Vous êtes très fort ! concéda-t-il, mais je ne serai pas dupe une seconde fois. Je vous ai poursuivi, Bréderode et vous, pendant des semaines et je ne vous lâcherai pas maintenant que je vous tiens tous les deux ! Vous pouvez me dire, tant que vous voudrez, que ma femme n'est pas sur ce bateau, je ne vous croirai que quand je l'aurai exploré moi-même dans tous les coins.

— Vous me permettrez bien aupa ravant, dis-je, prenant un ton digne, de demander à miss van Buren si elle veut bien autoriser un de mes oncles, tombé du ciel chez elle, à se livrer à cette inconvenante visite domiciliaire.

— Naturellement, je ne pense pas à me passer de l'autorisation de la propriétaire — si elle existe ! — et vous pouvez m'annoncer si vous voulez.

Je marchai, tête haute, vers les escaliers, — qu'aucun être au monde, n'aurait pu descendre avec plus de majesté, — mais je n'étais, au fond, qu'une misérable loque, et je me demandais lamentablement ce que je pourrais bien dire à Nell et ce que pourrait bien lui dire mon oncle ensuite ?

Tout était silencieux dans les cabines.

Je me décidai pourtant à frapper, et la jolie tête de Nell s'encadra dans la porte, ouverte avec d'infinies précautions, pour ne faire aucun bruit. Je tressaillis en pensant que je venais moi-même de la donner à un autre !

Mais, quel que fût mon désir d'exalter mon sacrifice, vis-à-vis de moi-même, un sens très net de la situation me révélait que, même si je n'avais pas fait devant mon oncle le beau geste dont j'étais si fier, Nell n'aurait jamais été à moi.

Au surplus, l'heure n'était pas à épiloguer.

— Venez un instant dans la cabine voisine, dis-je à voix basse, voyant qu'elle mettait un doigt sur ses lèvres, et que rien ne bougeait dans la cabine dont elle sortait ! j'ai à vous parler.

— Lady Mac Nairne...

— Chut, fis-je à mon tour.

— Vous savez qu'elle est malade ? demanda-t-elle surprise .

— Non, dis-je encore plus surpris qu'elle.

— Elle a eu une attaque de névralgie soudaine, presque aussitôt après que nous avons été descendues; elle souffrait beaucoup; Phillis et moi n'avons pu la quitter un instant; elle n'a pas même voulu permettre qu'une de nous montât vous prévenir.

Je me retins de pousser une exclamation admirative.

— C'est son cœur qui la faisait souffrir le plus, je crois, continuait Nell; elle est restée couchée en bas depuis le commencement de votre course, tenant la main de Phillis et la mienne. Maintenant elle a l'air de dormir; quand vous m'avez appelée, j'ai glissé doucement ma main hors de la sienne et elle n'a pas paru s'en apercevoir. « Elle ne voulait pas s'en apercevoir, » rectifiai-je en moi-même. Où est Tibe ? demandai-je.

— Elle se sert de lui comme tabouret et il ne bouge pas...

Oh ! surprenante petite femme! Elle avait pensé à tout.

— Avec tout ça nous n'avons rien vu du pari, réclama Nell. *(à suivre).*

:-: DIMANCHE PROCHAIN 21 JUIN :-:

L'officier de fortune

PAR EDOUARD ADENIS